

CGV-000402

UNIVERSITÉ DEMONCTON

145e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion extraordinaire

tenue par conférence téléphonique

les 2, 3, 4, 5 et 6 avril 2000

PRÉSENCES

Jean-Paul Arsenault Extérieur du N.-B. (I.-P.É.)
Bernard Beaudin Extérieur des régions
Christian Besnier Étudiant (Shippagan)
Philippe Blanchette Étudiant (Edmundston)
Georges Bouchard Extérieur des régions
Annette Boucher Atlantique (N.-É.)
Laurie Boucher Sud-Est
René Boudreau Étudiant (Moncton)
Marcel Bujold Extérieur du N.-B. (Gaspé)
Rino Castonguay Association des anciens, anciennes, amis et amies (Edmundston)
Gilles J. Godbout Nord-Ouest
Thérèse Landry-Martin Association des anciens, anciennes, amis et amies (Moncton)
Soeur Édith Léger Sud-Est
Alida Léveillé-Brown Nord-Est
Antonine Maillet, chancelier U de M
Bélonie Mallet Nord-Est
Yanick Pagé Extérieur du N.-B. (Montréal)
Mildred Pinet Association des anciens, anciennes, amis et amies (Shippagan)
André G. Richard Sud-Est
Jean-Bernard Robichaud, recteur U de M
Dennis Savoie, président Extérieur des régions
Jocelyne Vienneau Nord-Est

Invités et invitées

Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications Moncton
Armand Caron, vice-recteur Shippagan
Lucille Collette, vice-rectrice, administration et ressources humaines (VRARH) U de M
Yvon Fontaine, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M
Roger Gervais, vice-recteur Edmundston

Line Leduc, secrétaire des instances Moncton
Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton
Viateur Viel, directeur général intérimaire des services universitaires (DGSU) Moncton

ABSENCES MOTIVÉES : Greg Allain (conflit d'intérêts), Daniel Bélanger (conflit d'intérêts), Jeannot Castonguay, Lionel Dionne (conflit d'intérêts), Colette Landry Martin, Lucie Lavigne (conflit d'intérêts) et Claudette Thériault

TABLE DES MATIÈRES Page

Le 2 avril, 13 h 30

1. OUVERTURE 3
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION 3
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE 3
4. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS 3
5. AJOURNEMENT 3

Le 2 avril, 18 h

6. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE) 4
7. AJOURNEMENT 4

Le 2 avril, 20 h 30

8. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE) 5
 - 8.1 Réunion de l'ABPPUM - conclusion 5
 - 8.2 Sauvegarde de la session d'hiver 6
 - 8.3 Mandat du Comité de négociation 6
 - 8.4 Prochaines étapes 6
9. AJOURNEMENT 6

Le 3 avril, 16 h

10. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE) 7
11. AJOURNEMENT 8

Le 4 avril, 19 h

12. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE) 9
13. AJOURNEMENT 10

Le 5 avril, 16 h

14. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE) 11
15. AJOURNEMENT 12

Le 6 avril, 16 h 15

16. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE) 13

17. CLÔTURE 15

DOCUMENTS 16

Document A : État des négociations entre l'Université de Moncton et l'ABPPUM A(1)

Document B : Lettre adressée au premier ministre Bernard Lord B(1-2)

Document C : Points saillants de la nouvelle entente collective C(1)

Nota bene :

1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour " résolution ") ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante:

<http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/archivescum/arcum2.html>

Le 2 avril 2000, 13 h 30

1. OUVERTURE

La réunion commence à 13 h 45. Le président, qui assiste à la réunion à distance, suggère que la séance soit présidée par un membre se trouvant à Moncton.

R : 01-CGV-000402

Alida Léveill -Brown, appuy e par Antonine Maillet, propose :

" Que la r union soit pr sid e par Andr  G. Richard. "

Vote sur R01 unanime ADOPT E

2. CONSTATATION DE LA R GULARIT  DE LA CONVOCATION

La r union a  t  convoqu e selon les r gles qui r gissent la convocation des r unions extraordinaires.

3. V RIFICATION DU DROIT DE PR SENCE

Tout est en r gle.

4.  TAT DES N GOCIATIONS

Le recteur informe l'assemblée que les membres du syndicat ne se sont pas encore prononcés sur la dernière offre patronale; ils le feront en après-midi, lors d'une réunion prévue à 14 h. Le Conseil ne peut donc se prononcer sur la position du syndicat. Le recteur propose que la séance se déroule de la façon suivante : dans un premier temps, l'administration fournit aux membres du Conseil diverses informations sur l'état des négociations et répond à leurs questions, et, dans un deuxième temps, la réunion est ajournée jusqu'à ce que la position de l'ABPPUM soit connue et que le Conseil puisse en discuter.

R : 02-CGV-000402

Marcel Bujold, appuyé par Georges Bouchard, propose :

" Que la réunion se déroule comme le recteur vient de le suggérer. "

Vote sur R02 Pour 18 Contre 1 Abstentions 2 ADOPTÉE

Le recteur, le VRER et la VRARH présentent aux membres sur un état de la situation depuis la dernière réunion du Conseil, le 23 mars : il est question de l'arrivée du médiateur nommé par le ministre du Travail du gouvernement provincial, du contenu de la dernière offre faite par la partie patronale (concessions qu'elle a faites, positions qu'elle a maintenues), du contenu de l'offre conditionnelle présentée, la veille, à l'équipe de négociation de la partie syndicale.

Discussions

Les discussions et questions concernent notamment l'avis du médiateur sur l'offre conditionnelle, les concessions faites par l'administration, d'une part, et par la partie syndicale, d'autre part.

5. AJOURNEMENT

La réunion est ajournée à 14 h 30; elle se poursuivra à 18 h.

Le 2 avril 2000, 18 h

PRÉSENCES

Jean-Paul Arsenault Extérieur du N.-B. (I.-P.É.)

Bernard Beaudin Extérieur des régions

Philippe Blanchette Étudiant (Edmundston)

Georges Bouchard Extérieur des régions

Annette Boucher Atlantique (N.-É.)

Laurie Boucher Sud-Est

René Boudreau Étudiant (Moncton)

Marcel Bujold Extérieur du N.-B. (Gaspé)

Thérèse Landry-Martin Association des anciens, anciennes, amis et amies (Moncton)
Soeur Édith Léger Sud-Est
Alida Léveill -Brown Nord-Est
Antonine Maillet, chancelier U de M
B lonie Mallet Nord-Est
Yanick Pag  Ext rieur du N.-B. (Montr al)
Mildred Pinet Association des anciens, anciennes, amis et amies (Shippagan)
Andr  G. Richard Sud-Est
Jean-Bernard Robichaud, recteur U de M
Dennis Savoie, pr sident Ext rieur des r gions
Jocelyne Vienneau Nord-Est

Invit s et invit es

Paul- mile Benoit, directeur, Service des communications Moncton
Armand Caron, vice-recteur Shippagan
Lucille Collette, vice-rectrice, administration et ressources humaines (VRARH) U de M
Yvon Fontaine, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M
Roger Gervais, vice-recteur Edmundston
Colette Landry Martin, directrice g n rale de l' ducation permanente (DGEP) U de M
Line Leduc, secr taire des instances Moncton
Marie-Paule Martin, secr taire d'assembl e Moncton
Viateur Viel, directeur g n ral int rimaire des services universitaires (DGSU) Moncton

ABSENCES MOTIV ES : Greg Allain (conflit d'int r ts), Daniel B langer (conflit d'int r ts), Christian Besnier, Jeannot Castonguay, Rino Castonguay, Lionel Dionne (conflit d'int r ts), Gilles J. Godbout, Lucie Lavigne (conflit d'int r ts) et Claudette Th riault

6.  TAT DES N GOCIATIONS (SUITE)

(**Note :** Andr  G. Richard pr sident la r union.)

Les discussions reprennent   18 h 6. La conclusion de la r union de l'ABPPUM qui s'est tenue en apr s-midi n'est pas connue. Les membres consid rent qu'il est important que le Conseil r agisse le plus rapidement possible   la position qu'aura adopt e le syndicat.

7. AJOURNEMENT

  18 h 25, il est propos  que la r union soit ajourn e et que les discussions se poursuivent plus tard en soir e.

Le 2 avril 2000, 20 h 30

PR SENCES

Jean-Paul Arsenault Extérieur du N.-B. (I.-P.É.)
Bernard Beaudin Extérieur des régions
Christian Besnier Étudiant (Shippagan)
Philippe Blanchette Étudiant (Edmundston)
Georges Bouchard Extérieur des régions
Annette M. Boucher Atlantique (N.-É.)
Laurie Boucher Sud-Est
René Boudreau Étudiant (Moncton)
Marcel Bujold Extérieur du N.-B. (Gaspé)
Rino Castonguay Association des anciens, anciennes, amis et amies (Edmundston)
Gilles J. Godbout Nord-Ouest
Thérèse Landry-Martin Association des anciens, anciennes, amis et amies (Moncton)
Soeur Édith Léger Sud-Est
Alida Léveillé-Brown Nord-Est
Antonine Maillet, chancelier U de M
Bélonie Mallet Nord-Est
Yanick Pagé Extérieur du N.-B. (Montréal)
Mildred Pinet Association des anciens, anciennes, amis et amies (Shippagan)
André G. Richard Sud-Est
Jean-Bernard Robichaud, recteur U de M
Dennis Savoie, président Extérieur des régions
Jocelyne Vienneau Nord-Est

Invités et invitées

Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications Moncton
Armand Caron, vice-recteur Shippagan
Lucille Collette, vice-rectrice, administration et ressources humaines (VRARH) U de M
Yvon Fontaine, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M
Roger Gervais, vice-recteur Edmundston
Colette Landry Martin, directrice générale de l'Éducation permanente (DGEP) U de M
Line Leduc, secrétaire des instances Moncton
Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton
Viateur Viel, directeur général intérimaire des services universitaires (DGSU) Moncton

ABSENCES MOTIVÉES : Greg Allain (conflit d'intérêts), Daniel Bélanger (conflit d'intérêts), Jeannot Castonguay, Lionel Dionne (conflit d'intérêts), Lucie Lavigne (conflit d'intérêts) et Claudette Thériault

8. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE)

(**Note :** André G. Richard préside la réunion.)

Les discussions reprennent à 20 h 45.

8.1 Réunion de l'ABPPUM - conclusion

Le médiateur a appris que la dernière offre de la partie patronale avait été rejetée par 93 % des 252 membres de l'ABPPUM présents à l'assemblée qui s'est déroulée en après-midi. Il s'agit de l'offre finale et non de l'offre conditionnelle puisque la partie syndicale avait refusé d'en faire une recommandation positive.

En réponse à certaines questions, la VRARH rappelle aux membres le contenu de l'offre qui a été rejetée et le VRER donne le détail du contenu de l'offre conditionnelle à une recommandation favorable du bureau de direction de l'ABPPUM.

8.2 Sauvegarde de la session d'hiver

Le VRER donne diverses informations sur les délais qui devraient être respectés afin que la session puisse se terminer fin avril et précise notamment qu'il faudrait que le retour en classe ait lieu le 5 avril.

8.3 Mandat du Comité de négociation

Les membres discutent du contenu de ce mandat tel qu'accepté par le Conseil en mars dernier.

R : 03-CGV-000402

Gilles J. Godbout, appuyé par Marcel Bujold, propose :

" Que le Conseil des gouverneurs confirme de nouveau le mandat du Comité de négociation de l'administration et qu'il renouvelle sa confiance au comité. "

Vote sur R03 Pour 19 Contre 0 Abstentions 2 ADOPTÉE

8.4 Prochaines étapes

Les membres considèrent que le public doit être informé des récents événements : rejet de l'offre par le syndicat, urgence du retour en classe. Ils discutent des possibilités qui s'offrent à l'administration et s'entendent sur le fait qu'il est nécessaire que les deux parties reprennent les négociations dans les plus brefs délais. Le Comité de finance examinera les autres possibilités, lundi en matinée, et fera par la suite ses recommandations au Conseil.

9. AJOURNEMENT

La réunion est ajournée à 22 h 30.

Le 3 avril 2000, 16 h

PRÉSENCES

Jean-Paul Arsenault Extérieur du N.-B. (I.-P.É.)
Bernard Beaudin Extérieur des régions
Philippe Blanchette Étudiant (Edmundston)
Georges Bouchard Extérieur des régions
Annette Boucher Atlantique (N.-É.)
Laurie Boucher Sud-Est
René Boudreau Étudiant (Moncton)
Marcel Bujold Extérieur du N.-B. (Gaspé)
Rino Castonguay Association des anciens, anciennes, amis et amies (Edmundston)
Gilles J. Godbout Nord-Ouest
Thérèse Landry-Martin Association des anciens, anciennes, amis et amies (Moncton)
Soeur Édith Léger Sud-Est
Alida Léveillé-Brown Nord-Est
Antonine Maillet, chancelier U de M
Bélonie Mallet Nord-Est
Yanick Pagé Extérieur du N.-B. (Montréal)
Mildred Pinet Association des anciens, anciennes, amis et amies (Shippagan)
André G. Richard Sud-Est
Jean-Bernard Robichaud, recteur U de M
Dennis Savoie, président Extérieur des régions
Jocelyne Vienneau Nord-Est

Invités et invitées

Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications Moncton
Armand Caron, vice-recteur Shippagan
Lucille Collette, vice-rectrice, administration et ressources humaines (VRARH) U de M
Yvon Fontaine, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M
Roger Gervais, vice-recteur Edmundston
Colette Landry Martin, directrice générale de l'Éducation permanente (DGEP) U de M
Line Leduc, secrétaire des instances Moncton
Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton
Viateur Viel, directeur général intérimaire des services universitaires (DGSU) Moncton

ABSENCES MOTIVÉES : Greg Allain (conflit d'intérêts), Daniel Bélanger (conflit d'intérêts), Christian Besnier, Jeannot Castonguay, Lionel Dionne (conflit d'intérêts), Lucie Lavigne (conflit d'intérêts) et Claudette Thériault

10. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE)

(**Note :** André G. Richard préside la réunion.)

La séance se poursuit à 16 h 10. Le VRER présente le contenu d'un document faisant état des décisions prises par le Comité de finance en fin de matinée (voir document A) : 1) constatation de l'impasse dans les négociations, puisque plus tôt, en matinée, le négociateur en chef de la partie syndicale a rejeté la dernière offre bonifiée de

l'administration et qu'elle ne sera pas présentée aux membres de l'ABPPUM; 2) constatation de l'urgence de la situation, puisque, afin que la session puisse se terminer fin avril, le retour en classe doit avoir lieu le 5 avril; 3) nécessité d'une intervention du gouvernement provincial dans le but de sauver la session. Il précise que le recteur a adressé une lettre au premier ministre, Bernard Lord, le priant d'intervenir dans le conflit (voir document B) et que l'état de la situation a été rendu public lors d'une conférence de presse tenue plus tôt par le recteur.

10. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE)

R : 04-CGV-000402

Bélonie Mallet, appuyé par Thérèse Landry-Martin, propose :

" Que le Conseil des gouverneurs entérine le consensus établi par le Comité de finance le 3 avril 2000, y compris la démarche visant à demander au gouvernement provincial d'intervenir dans le dossier selon ce qui est proposé dans la lettre que le recteur a adressée au premier ministre. "

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

Discussion

Les membres abordent différents points, notamment : 1) la date du 5 avril (retour en classe) qui a été fixée par le personnel cadre du secteur académique en fonction du nombre minimal de jours que peut comporter la session (54 jours); 2) le processus d'arbitrage; 3) la lettre d'entente concernant la parité (lettre qui faisait partie de la dernière offre patronale); 4) les interventions publiques du recteur au sujet de l'urgence de la situation et de la nécessité de tout mettre en oeuvre pour sauver la session; 5) la demande adressée au premier ministre de la province.

11. AJOURNEMENT

La réunion est ajournée à 17 h.

Le 4 avril 2000, 19 h

PRÉSENCES

Jean-Paul Arsénault Extérieur du N.-B. (I.-P.É.)

Bernard Beaudin Extérieur des régions

Christian Besnier Étudiant (Shippagan)

Philippe Blanchette Étudiant (Edmundston)

Georges Bouchard Extérieur des régions

Annette Boucher Atlantique (N.-É.)

Laurie Boucher Sud-Est

René Boudreau Étudiant (Moncton)
Marcel Bujold Extérieur du N.-B. (Gaspé)
Gilles J. Godbout Nord-Ouest
Thérèse Landry-Martin Association des anciens, anciennes, amis et amies (Moncton)
Soeur Édith Léger Sud-Est
Alida Léveillé-Brown Nord-Est
Antonine Maillet, chancelier U de M
Bélonie Mallet Nord-Est
Yanick Pagé Extérieur du N.-B. (Montréal)
Mildred Pinet Association des anciens, anciennes, amis et amies (Shippagan)
André G. Richard Sud-Est
Jean-Bernard Robichaud, recteur U de M
Dennis Savoie, président Extérieur des régions

Invités et invitées

Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications Moncton
Armand Caron, vice-recteur Shippagan
Lucille Collette, vice-rectrice, administration et ressources humaines (VRARH) U de M
Yvon Fontaine, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M
Roger Gervais, vice-recteur Edmundston
Line Leduc, secrétaire des instances Moncton
Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton
Viateur Viel, directeur général intérimaire des services universitaires (DGSU) Moncton

ABSENCES MOTIVÉES : Greg Allain (conflit d'intérêts), Daniel Bélanger (conflit d'intérêts), Jeannot Castonguay, Lionel Dionne (conflit d'intérêts), Lucie Lavigne (conflit d'intérêts), Claudette Thériault et Jocelyne Vienneau

ABSENCE : Rino Castonguay

12. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE)

(**Note :** André G. Richard préside la réunion.)

Les discussions reprennent à 19 h 12. Le recteur informe les membres des plus récents événements: 1) le VRER a réuni les responsables d'unités (facultés et écoles) pour étudier différents scénarios afin que la session ne soit pas perdue; 2) il y a eu une rencontre entre l'exécutif syndical, d'une part, et le VRER et la VRARH, d'autre part. Les discussions portaient sur le mécanisme d'arbitrage. Il n'y a pas eu d'entente.

Le recteur, le VRER et la VRARH rapportent ensuite les éléments d'une discussion qu'ils ont eue plus tôt avec le premier ministre de la province.

Discussion

Il est question notamment : 1) de ce que devrait être la suite des événements, compte tenu des décisions prises par le Comité de finance un peu plus tôt; 2) des scénarios définis par la RVD et la RDD; 3) de la position du premier ministre; 4) de la date du 5 avril (pour le retour en classe) et des conséquences de son report; 5) de l'objet de la prochaine séance de négociations (la parité), qui devrait avoir lieu plus tard en soirée.

12. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE)

R : 05-CGV-000402

Georges Bouchard, appuyé par René Boudreau, propose :

" Qu'un effort ultime de négociation soit fait pour en arriver à une entente menant à une convention collective négociée ou à un mécanisme d'arbitrage d'ici 7 heures le 5 avril 2000. "

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

R : 06-CGV-000402

Laurie Boucher, appuyé par Thérèse Landry-Martin, propose :

" Conformément à la recommandation du Comité de finance adoptée le 4 avril 2000, que, advenant l'échec de la négociation le 5 avril en matinée, la session d'hiver 2000 soit suspendue pour toutes les étudiantes et étudiants du Campus de Moncton, à l'exception des finissantes et finissants; que l'assemblée des doyens, doyennes, directeurs et directrices d'école, vice-doyens et vice-doyennes mette tout en oeuvre pour permettre au plus grand nombre de finissants et finissantes de terminer leur programme d'études d'ici le 29 avril et d'obtenir ainsi leur diplôme lors de la collation des grades de mai 2000. "

Vote sur R06 Pour 17 Contre 1 Abstention 1 ADOPTÉE

R : 07-CGV-000402

Gilles J. Godbout, appuyé par Jean-Paul Arsenault, propose :

" Que le Comité de finance soit autorisé à suspendre temporairement la résolution R : 06-CGV-000402 du Conseil des gouverneurs advenant des développements permettant à ce comité de croire à une résolution imminente du présent conflit de travail. "

Vote sur R07 Pour 18 Contre 0 Abstention 1 ADOPTÉE

13. AJOURNEMENT

L'ajournement est proposé à 21 h 40.

Le 5 avril 2000, 16 h

PRÉSENCES

Jean-Paul Arsenault Extérieur du N.-B. (I.-P.É.)
Bernard Beaudin Extérieur des régions
Christian Besnier Étudiant (Shippagan)
Philippe Blanchette Étudiant (Edmundston)
Georges Bouchard Extérieur des régions
Laurie Boucher Sud-Est
René Boudreau Étudiant (Moncton)
Marcel Bujold Extérieur du N.-B. (Gaspé)
Rino Castonguay Association des anciens, anciennes, amis et amies (Edmundston)
Gilles J. Godbout Nord-Ouest
Thérèse Landry-Martin Association des anciens, anciennes, amis et amies (Moncton)
Soeur Édith Léger Sud-Est
Alida Léveillé-Brown Nord-Est
Antonine Maillet, chancelier U de M
Bélonie Mallet Nord-Est
Yanick Pagé Extérieur du N.-B. (Montréal)
Mildred Pinet Association des anciens, anciennes, amis et amies (Shippagan)
André G. Richard Sud-Est
Jean-Bernard Robichaud, recteur U de M
Dennis Savoie, président Extérieur des régions
Jocelyne Vienneau Nord-Est

Invités et invitées

Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications Moncton
Armand Caron, vice-recteur Shippagan
Lucille Collette, vice-rectrice, administration et ressources humaines (VRARH) U de M
Yvon Fontaine, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M
Roger Gervais, vice-recteur Edmundston
Line Leduc, secrétaire des instances Moncton
Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton
Viateur Viel, directeur général intérimaire des services universitaires (DGSU) Moncton

ABSENCES MOTIVÉES : Greg Allain (conflit d'intérêts), Daniel Bélanger (conflit d'intérêts), Annette Boucher, Jeannot Castonguay, Lionel Dionne (conflit d'intérêts), Lucie Lavigne (conflit d'intérêts) et Claudette Thériault

14. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE)

La séance reprend à 16 h 10. Les membres sont informés du contenu des plans A et B qui ont été définis par les cadres du secteur académique et établis en fonction de deux

hypothèses : la résolution du conflit (donc le retour en classe), la poursuite de la grève. Ces plans ont été présentés, en matinée, aux étudiantes et étudiants qui les ont accueillis avec soulagement.

Le président, Dennis Savoie, précise que les négociations entamées la veille se poursuivent toujours et qu'un avis quant à leur résultat devrait être communiqué sous peu aux membres du Conseil. Il indique aussi que, pour diverses raisons, l'application de la résolution R : 06-CGV-000402 est pour l'instant suspendue : les membres doivent d'abord attendre le résultat des négociations et définir leur position au sujet de la récente intervention gouvernementale.

Le recteur fait état du déroulement des négociations et des points qui font l'objet de discussions entre les deux parties.

En attendant de connaître le résultat des négociations, les membres discutent de l'ensemble du dossier, des choix que le Conseil devra faire et de leurs conséquences.

Pause

14. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE)

À 19 h 30, la VRARH présente aux membres le résultat des négociations et le contenu de la plus récente offre du syndicat, contenu qui devra rester confidentiel jusqu'à ce qu'une entente soit conclue entre les deux parties. Il y a discussion.

R : 08-CGV-000402

René Boudreau, appuyé par Bernard Beaudin, propose :

" Que le Conseil des gouverneurs mandate le Comité de négociation de l'administration de tenter de conclure une entente avec la partie syndicale sur la base du nouveau mandat que lui confère le Conseil."

Vote sur R08 Pour 14 Contre 0 Abstentions 2 ADOPTÉE

15. AJOURNEMENT

L'ajournement est proposé à 21 h 10.

Le 6 avril 2000, 16 h 15

PRÉSENCES

Bernard Beaudin Extérieur des régions
Christian Besnier Étudiant (Shippagan)
Philippe Blanchette Étudiant (Edmundston)

Georges Bouchard Extérieur des régions
Laurie Boucher Sud-Est
René Boudreau Étudiant (Moncton)
Marcel Bujold Extérieur du N.-B. (Gaspé)
Rino Castonguay Association des anciens, anciennes, amis et amies (Edmundston)
Gilles J. Godbout Nord-Ouest
Thérèse Landry-Martin Association des anciens, anciennes, amis et amies (Moncton)
Soeur Édith Léger Sud-Est
Alida Léveillé-Brown Nord-Est
Antonine Maillet, chancelier U de M
Bélonie Mallet Nord-Est
Yanick Pagé Extérieur du N.-B. (Montréal)
Mildred Pinet Association des anciens, anciennes, amis et amies (Shippagan)
André G. Richard Sud-Est
Jean-Bernard Robichaud, recteur U de M
Dennis Savoie, président Extérieur des régions
Jocelyne Vienneau Nord-Est

Invités et invitées

Paul-Émile Benoit, directeur, Service des communications Moncton
Armand Caron, vice-recteur Shippagan
Lucille Collette, vice-rectrice, administration et ressources humaines (VRARH) U de M
Yvon Fontaine, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M
Roger Gervais, vice-recteur Edmundston
Line Leduc, secrétaire des instances Moncton
Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton
Viateur Viel, directeur général intérimaire des services universitaires (DGSU) Moncton

ABSENCES MOTIVÉES : Greg Allain (conflit d'intérêts), Jean-Paul Arsenault, Daniel Bélanger (conflit d'intérêts), Annette Boucher, Jeannot Castonguay, Lionel Dionne (conflit d'intérêts), Lucie Lavigne (conflit d'intérêts) et Claudette Thériault

16. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE)

La séance se poursuit à 16 h 25. Le président informe l'assemblée que le résultat du vote des membres du syndicat sur l'entente qui leur est proposée n'est pas encore connu. La VRARH et le VRER fournissent des explications au sujet de l'entente, du protocole de retour au travail (dont fait partie le plan A concernant le calendrier des cours pour la fin de la session), de la lettre d'entente portant sur la parité.

L'entente proposée, d'une durée de quatre ans (rétroactive au 1er juillet 1999), prévoit une augmentation salariale totale de 14 %. L'Université reconnaît, dans cette entente, le principe de la parité avec les professeures, professeurs et bibliothécaires des autres universités de la province; un comité bipartite serait mis sur pied, dont le mandat consisterait à définir la parité et à préciser les moyens pour l'atteindre.

Par ailleurs, plusieurs clauses permettraient à l'Université de poursuivre ses objectifs de qualité et d'excellence : création d'un fonds de développement professionnel pour chaque bibliothécaire et membre du corps professoral, resserrement des critères pour l'attribution des promotions, de la permanence et des années sabbatiques. De plus, en vertu de certaines clauses, l'Université aurait une plus grande flexibilité de gestion lui permettant d'exercer un meilleur contrôle de ses dépenses en ce qui touche, notamment, les crédits de dégrèvement de recherche et le remplacement des congés.

16. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE)

Le protocole de retour au travail prévoit, entre autres mesures, la création d'un fonds d'aide financière pour les étudiantes et les étudiants, et la bonification du fonds de développement professionnel. Enfin, si l'entente est acceptée par l'ABPPUM, le retour en classe aura lieu le vendredi 7 avril et la session d'hiver se terminera le 29 avril.

(**Note** : Le résultat du vote n'étant pas encore connu, une pause est proposée.)

Pause de 17 h 25 à 19 h 20.

(**Note** : Yves Gagnon, Pierre Lafrance, Serge Rousselle, Michel Doucet, George Wybouw et Cynthia Baker assistent à cette partie de la réunion.)

Le recteur informe l'assemblée du résultat du vote : 75 % des membres de l'ABPPUM se sont prononcés en faveur de l'entente (voir document C).

R : 09-CGV-000402

Alida Léveillé-Brown, appuyée par Thérèse Landry-Martin, propose :

" Que, conformément à la recommandation du Comité de finance, le Conseil des gouverneurs ratifie l'entente conclue le 6 avril 2000 entre l'ABPPUM et l'Université de Moncton, et autorise le recteur à signer l'entente collective qui en découle."

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

R : 10-CGV-000402

Georges Bouchard, appuyé par Antonine Maillet, propose :

" Que les membres de l'administration soient félicités pour le travail accompli au cours des derniers mois et des dernières semaines, et que les doyens, doyenne, directeurs et directrices d'école, vice-doyens et vice-doyennes soient félicités pour leur participation au cours de la dernière semaine. "

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

Le recteur tient à remercier les personnes suivantes :

Ø les membres du Conseil, pour leur patience, leur présence et leur sérieux qui témoignent de l'importance et de la valeur qu'ils accordent à l'Université;

Ø l'équipe de négociation, c'est-à-dire Terrence LeBlanc, Truong Vo-Van, Zénon Chiasson et Victorin Mallet;

Ø le personnel des ressources humaines, du secteur des finances et du secteur des nouvelles technologies, dont Renaud LeBlanc;

Ø le personnel des services aux étudiantes et aux étudiants, qui s'est efforcé de rassurer la population étudiante;

Ø Murielle Allain, qui s'est occupée du secrétariat;

Ø les secrétaires de son cabinet, qui ont souvent dû répondre aux questions de parents et d'étudiantes et étudiants inquiets;

Ø Marie-Paule Martin et Line Leduc;

Ø le directeur des communications, Paul-Émile Benoit, pour son excellent travail auprès des médias, ses bons conseils et sa patience;

Ø la VRARH et le VRER, pour leur soutien;

Ø tous les membres de la direction.

16. ÉTAT DES NÉGOCIATIONS (SUITE)

R : 11-CGV-000402

Dennis Savoie, appuyé par tous les membres du Conseil des gouverneurs, propose:

" Que toutes ces personnes soient remerciées. "

Vote sur R11 unanime ADOPTÉE

Le président souligne le rôle déterminant du recteur dans la résolution du conflit.

Le VRER remercie et félicite les responsables d'unité, doyens, doyenne, directeurs et directrices d'école, vice-doyens et vice-doyennes, qui ont travaillé à l'élaboration des plans A et B afin d'assurer que la session soit préservée et qui ont appuyé les membres de la direction au cours de la dernière semaine.

La VRARH souligne le leadership dont a fait preuve le recteur, les liens qui se sont noués entre les membres de l'administration et la synergie qui en a résulté, le travail accompli par le secteur des ressources humaines, la patience des membres du Conseil et l'appui manifesté par les étudiantes et étudiants.

René Boudreau indique que 3 300 étudiantes et étudiants sont reconnaissants envers les membres du Conseil pour leur rôle dans le dénouement de l'impasse, il remercie l'administration qui a fait preuve de transparence en tenant la FÉÉCUM informée du déroulement des événements, et l'administration et le Conseil pour l'expérience qu'ils lui permettent de vivre et d'acquérir.

Dennis Savoie remercie le personnel de l'Université qui, fidèle au poste, a franchi quotidiennement les piquets de grève; les membres du Conseil des gouverneurs pour leur patience; André Richard, qui a coprésidé la réunion. Il souligne que le Conseil, en exerçant ses responsabilités, a la possibilité d'assurer l'avenir de l'Université.

Enfin, le chancelier, Antonine Maillet, souligne que l'Acadie, en cet instant plus que jamais, se tient debout.

17. CLÔTURE

À 19 h 45, le recteur propose que la séance soit levée.

Contresigné le _____

Dennis Savoie, président _____

Line Leduc, secrétaire des instances _____